



N° 45 - octobre 2008

1300 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés en Maine et Loire

Fin 2006 en Maine et Loire, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés offrent un peu plus de 1 300 places. Le département est le seul de la région où l'offre globale en hébergement pour adultes handicapés soit inférieure à la moyenne métropolitaine. Contrairement à de nombreux départements, les établissements d'hébergement du Maine et Loire ne connaissent pas de vieillissement marqué de leurs résidents. La part des personnes de 50 ans ou plus est passée de 16 à 18 % en cinq ans et l'âge moyen des résidents dans ces établissements est aujourd'hui de 39 ans et demi (38 ans en 2001). Les trois quarts des résidents souffrent de déficiences intellectuelles.

Fin décembre 2006, les établissements d'hébergement pour adultes handicapés du Maine et Loire offrent 1 325 places. Depuis fin 2001, on a créé 200 places supplémentaires. Cette augmentation de capacité sur cinq ans correspond à 0,5 place supplémentaire pour 1000 habitants du département, l'une des deux progressions départementales les plus faibles dans la région (l'autre étant celle de Mayenne mais ce département est le plus équipé de la région).

L'accueil en hébergement médicalisé a progressé de 112 places sur cinq ans (+ 52 %). Fin 2006, on compte 250 places en maisons d'accueil spécialisées (en progression de 50 % sur cinq ans). Les foyers d'accueil médicalisés comptent pour leur part 80 places (+ 60 % sur cinq ans).

Au cours de la même période 2001-2006, les capacités d'accueil en hébergement non médicalisé ont progressé moins fortement (+ 10 %). Fin 2006, les foyers d'hébergement offrent 450 places (+ 17 % depuis 2001), tandis que les foyers de vie en offrent 550 (progression de 5 %).

Hébergement médicalisé : une offre surtout faible en foyers d'accueil médicalisés

Le Maine et Loire présente le taux d'équipement en hébergement médicalisé¹ pour adultes handicapés le plus faible de la région : 0,81 place pour 1000 habitants, plaçant le département dans le dernier quart des départements métropolitains pour cette offre. La moyenne régionale est de 1,09 et la moyenne métropolitaine de 0,98. Ce faible taux est surtout lié au nombre restreint de places en foyers d'accueil médicalisés : pour ce type de foyers, le Maine et Loire offre 0,19 place pour 1000 habitants de 20 à 59 ans, soit un taux d'équipement inférieur de moitié au taux régional et au taux métropolitain (0,4 pour 1000).

Pour l'ensemble des maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueil médicalisés, si le Maine et Loire avait un taux d'équipement égal à la moyenne métropolitaine, on compterait 70 places de plus, soit le cinquième des places existantes.

Capacités d'accueil en hébergement pour adultes handicapés

Nombre de places financées et taux d'équipement pour 1000 personnes de 20 à 59 ans au 01/01/07

		Loire-Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	Métropole
Maison d'accueil spécialisée	places	457	251	142	303	123	1276	19196
	taux	0,69	0,62	0,92	1,04	0,40	0,7	0,58
Foyer d'accueil médicalisé	places	373	78	38	66	157	712	13437
	taux	0,56	0,19	0,25	0,23	0,51	0,39	0,4
Foyer de vie	places	1 277	548	280	644	821	3570	41383
	taux	1,92	1,35	1,81	2,21	2,66	1,96	1,25
<i>dont accueil de jour</i>	places	285	183	107	198	131	904	
Foyer d'hébergement	places	429	448	404	349	289	1 919	39 430
	taux	0,64	1,10	2,61	1,20	0,94	1,05	1,19
Foyer polyvalent	places					344	344	
Ensemble	places	2 536	1 325	864	1 362	1 734	7821	113 446
	taux	3,81	3,27	5,59	4,68	5,62	4,28	3,42

Source : STATISS 2008 et Finess – DRASS

Hébergement non médicalisé : une offre proche de la moyenne métropolitaine

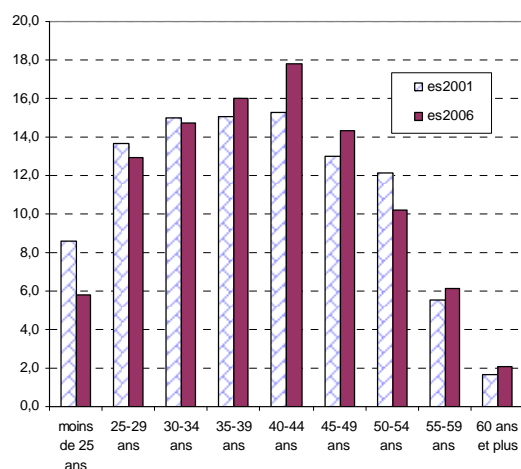
Pour les foyers d'hébergement, le Maine et Loire a un niveau d'équipement moyen : 1,10 place pour 1000 adultes (contre 1,05 à l'échelon régional et 1,19 à l'échelon métropolitain). Comparé à la moyenne métropolitaine, le département présente un léger "déficit" d'une trentaine de places, soit 8 % de la capacité actuelle de ces foyers.

L'offre départementale en foyers de vie (1,35 places pour 1000 adultes) est inférieure à la moyenne régionale (1,92 place pour 1000 adultes) mais supérieure à la moyenne métropolitaine (1,25 place pour 1000 adultes). Cet écart représente l'équivalent de 40 places qui n'existeraient pas dans le département si le taux d'équipement était celui de l'ensemble de la métropole, soit 8 % des places existantes.

Une population qui a peu vieilli

Fin 2006, 18 % des résidents des établissements d'hébergement pour adultes handicapés ont 50 ans ou plus, proportion légèrement supérieure à celle de fin 2001 (16 %). Les résidents de 60 ans ou plus ne représentent que 2 % des résidents. En Maine et Loire, le vieillissement des adultes handicapés résidant en établissement adapté est bien moins marqué que dans les autres départements de la région.

Un vieillissement peu marqué en cinq ans



Source : DRESS, enquêtes ES 2001 et 2006

Répartition par âge des adultes handicapés en établissements d'hébergement en Maine et Loire

En %

	moins de 30 ans		30 à 39 ans		40 à 49 ans		50 à 59 ans		60 ans et plus	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006	2001	2006
Ensemble	24	19	34	31	26	32	15	16	1	2
foyer hébergement	22	15	38	29	27	40	13	13	0	1
foyer de vie	23	18	31	31	26	28	20	21	1	2
MAS	34	27	28	26	30	31	6	13	2	3
FAM	28	5	56	55	13	26	0	15	3	0

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

En maison d'accueil spécialisée, l'offre du département est inférieure elle aussi à la moyenne régionale, mais légèrement supérieure à la moyenne métropolitaine. Avec 0,62 place pour 1000 adultes de 20 à 59 ans, le département a un niveau d'équipement proche de celui de Loire Atlantique (0,69), mais nettement inférieur à celui de la Sarthe (1,04) et de la Mayenne (0,92).

Fin 2006, l'âge moyen des adultes handicapés en établissement d'hébergement adaptés en Maine et Loire est de 39 ans et demi, il était de 38 ans en 2001. L'âge moyen est le plus élevé dans les foyers de vie et les foyers d'hébergement (40 ans) ; il est le plus jeune dans les maisons d'accueil spécialisées (38 ans).

La répartition hommes-femmes est de 14 hommes pour 10 femmes, soit 58 % d'hommes. On trouve proportionnellement un peu plus de femmes dans les maisons d'accueil spécialisées (10 femmes pour 12 hommes), contrairement aux foyers d'accueil médicalisés (10 femmes pour 16 hommes).

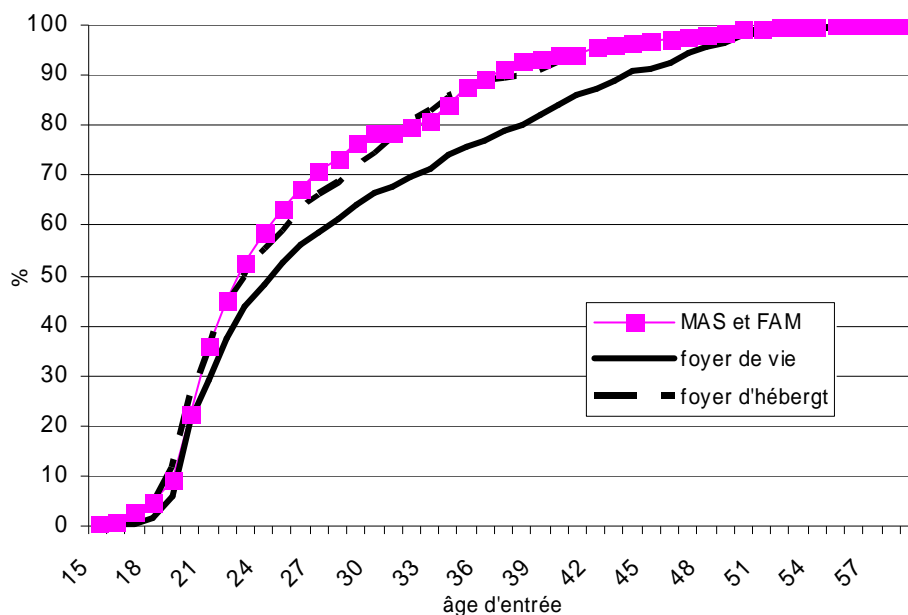
La majorité des entrées se fait entre 20 et 30 ans

Les adultes handicapés résidant en maisons d'accueil spécialisées ou en foyer d'accueil médicalisé y sont entrés à 32 ans en moyenne. En Maine et Loire, les adultes entrent en établissement d'hébergement spécialisé après leur majorité. L'essentiel des entrées se fait entre 20 et 30 ans. Il n'y a que dans les foyers de vie où l'on trouve une proportion encore élevée de personnes handicapées entrées en établissement après 30 ans (près de 40 % d'entre elles). Dans ce type de foyer, l'âge moyen à l'entrée est de 38 ans. Dans les foyers d'hébergement, il est de 36 ans et dans les deux types de structures médicalisées, il est de 32 ans.

Au cours de l'année 2006, moins de dix adultes handicapés ont intégré un établissement d'hébergement médicalisé dans le département, tous sont âgés de moins de 30 ans. Cette même année, une quarantaine d'adultes handicapés ont intégré un hébergement non médicalisé : leur moyenne d'âge est de 32 ans. Parmi ces entrées, se trouvent une vingtaine de jeunes qui ont quitté cette année un établissement d'hébergement pour jeunes handicapés pour intégrer un établissement pour adultes handicapés (majoritairement des foyers de vie). Par ailleurs, dans le département, plus de 130 jeunes restent dans une structure d'hébergement pour jeunes handicapés passé l'âge limite, en vertu de l'amendement Creton.

Age d'entrée en établissement d'hébergement spécialisé

% cumulés des adultes en établissement d'hébergement selon l'âge auquel ils y sont entrés



Source : DRESS, enquête ES 2006

Note de lecture : 60 % des adultes hébergés en foyer de vie sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 28 ans ; 80 % des adultes hébergés en MAS ou en FAM sont entrés dans l'établissement avant l'âge de 30 ans

Les établissements accueillent surtout des personnes souffrant de déficiences intellectuelles

84 % des adultes résidant en établissement adapté en Maine et Loire présentent des déficiences intellectuelles. Pour ceux pour lesquels il s'agit de la déficience principale ou de polyhandicap (les trois quarts des résidents) le handicap est profond et sévère quatre fois sur dix. Comme en Loire Atlantique, la prépondérance des déficiences intellectuelles est fortement marquée dans le département.

Les adultes affectés d'une déficience d'ordre psychique représentent 41 % des résidents. Les personnes pour lesquelles cette déficience psychique est principale représentent seulement 13 % des personnes accueillies : en effet, nombreuses sont les personnes dont la déficience principale est d'ordre intellectuel et la déficience associée d'ordre psychique.

38% des adultes handicapés résidant en établissement adapté ont une déficience d'ordre physique. Il s'agit de personnes pour lesquelles cette déficience est principale (7 % des résidents) ou de celles qui présentent un pluri-

handicap, un polyhandicap, ou encore de celles pour lesquelles il s'agit de déficience associée.

Ces répartitions des personnes accueillies suivant les types de déficiences sont pratiquement les mêmes que cinq ans auparavant.

Déficience (principale ou associée) des adultes handicapés en structures adaptées dans le Maine et Loire

Proportion de personnes présentant des déficiences (en %)

Déficiences	Ensemble	
	2001	2006
Intellectuelles	86	84
Psychiques	43	41
Physiques	28	38

Source : DREES, enquête ES 2001 et 2006

Note : dans ce tableau, le polyhandicap est intégré dans les déficiences intellectuelles et dans les déficiences physiques ; le plurihandicap est intégré dans les déficiences physiques.

Déficience principale des personnes accueillies en hébergement pour adultes handicapés dans le Maine et Loire

En %

Déficience principale	MAS	FAM	Foyer vie (oc- cupationnel)	Foyer d'héber- gement	Ensemble
Déficience intellectuelle	30	47	70	86	64
Déficience psychique	9	ε	17	12	13
Déficience physique	2	48	7	2	7
Pluri et poly handicap ⁽¹⁾	60	5	6	0	16
Autres déficiences	0	0	0	0	0
Total	100	100	100	100	100

Source : DREES, enquêtes ES 2001 et 2006

Des adultes handicapés hébergés depuis 12 ans en moyenne

Les adultes handicapés résidant actuellement en établissement adapté y résident depuis 12 ans en moyenne.

Il n'y a guère de différence entre les établissements médicalisés et les autres pour la durée moyenne des séjours des résidents. La durée moyenne s'échelonne entre 11 ans (foyers de vie), 12 ans (maisons d'accueil spécialisées) et 14 ans (foyers d'hébergement et foyers d'accueil médicalisés)

Très peu de sorties

Dans l'ensemble, les adultes handicapés en établissements d'hébergement y restent pour toute leur vie. Les départs sont rares. En 2006, le taux de sortie est de 1 % pour les établissements médicalisés (presque exclusivement des décès). Il est de 6 % pour les autres types d'établissements. Les personnes qui quittent définitivement un établissement d'accueil non médicalisé rejoignent une fois sur trois un logement personnel, un peu moins souvent un autre établissement d'hébergement pour adultes handicapés ou un établissement pour personnes âgées. ■

L'enquête Etablissements Sociaux (ES) a été lancée pour la première fois en 1982. La dernière enquête a eu lieu en 2007 et porte sur la situation au 31 décembre 2006. Cette enquête exhaustive est effectuée par voie postale auprès de l'ensemble des établissements et services sociaux chargés du suivi des enfants et adultes handicapés ou en difficulté. En ce qui concerne les structures pour adultes handicapés, elle fournit :

- un inventaire des établissements d'hébergement et de travail protégé (activité, localisation ...)
- une présentation des principales caractéristiques du personnel en place dans ces établissements et services
- une description des adultes accueillis: sexe, âge, déficiences principale et associées, incapacités, mode d'hébergement et activité

En Maine et Loire, 73 % des établissements d'hébergement pour adultes handicapés interrogés ont répondu. Le taux d'exhaustivité de la clientèle présente est estimé à 81 %. Les résultats sont calculés à partir d'un redressement des non réponses, sauf pour les sorties d'établissement, calculées sur des données non redressées.

Pour en savoir plus

7820 places d'accueil en établissements d'hébergement pour adultes handicapés dans les Pays de la Loire, Echo des stat n° 43, octobre 2008

un Echo des stat sur les établissements d'hébergement pour adultes handicapés pour chacun des autres départements des Pays de la Loire, n° 44, 46 à 48, octobre 2008

Mieux connaître les populations en situation de handicap, Insee Pays de la Loire, décembre 2002

La prise en charge médico-sociale des adultes handicapés en Pays de la Loire, Echo des Stat n° 20, avril 2004

La prise en charge des adultes handicapés en Maine et Loire, Echo des stat n° 20-44, octobre 2004

(à paraître) :

- un Echo des stat sur les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) dans les Pays de la Loire
- un Echo des stat sur l'accueil des enfants et des jeunes handicapés dans les Pays de la Loire

¹ Dans la suite de cette étude, les comparaisons départementales excluent les foyers polyvalents (présents en Vendée uniquement) du fait d'un taux de réponse à l'enquête insuffisant pour ces établissements.